



## Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

Numéro Organisme Formateur

73 81 P0019 81

Habilitation Préfectorale

02 005

[cesu81@ch-albi.fr](mailto:cesu81@ch-albi.fr)

05 63 47 44 49

2

### **PROGRAMME : Prévention des Secours Civiques 1**

#### **Objectif :**

- Etre le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

#### **Objectifs opérationnels :**

A l'issue de la formation vous serez capable :

- D'intervenir en toute sécurité pour éviter le sur-accident
- De savoir reconnaître une détresse vitale évidente
- De transmettre une alerte aux services de secours
- D'éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés

#### **Public et prérequis :**

Par décret du 1er Août 2007, l'AFPS est remplacé par un nouveau dispositif de formation, qui vise à faire du citoyen le premier acteur de la sécurité civile. La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a engagé la France dans un enjeu majeur : avoir l'ensemble de sa population formée à la prévention des risques de toute nature et aux gestes de premiers secours.

Dans cet esprit, la formation PSC1 concerne toute personne souhaitant s'initier aux gestes qui sauvent.

#### **Modalités d'inscription :**

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 81 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et accompagné des pièces justificatives nécessaires (diplômes de santé).

Nos documents (bulletin d'inscription, calendrier des formations) sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « Cesu » de notre site web : <https://www.ch-albi.fr>.

En l'absence de ces documents, la demande sera irrecevable.

#### **Lieu de la formation :**

Centre de formation CESU81 – 14 Lices Georges POMPIDOU -81000 ALBI

Possibilité de se Garer au parking du Bondidou (Gratuit) ou au parking du VIGAN (payant)

Centre Hospitalier d'Albi, 22, boulevard Sibille - 81013 ALBI Cedex 09

CCP TOULOUSE 800225B - FINESS 810000331

N° SIRENE 268 100 013 00013 – APR 8610Z – BDF ALBI 30001-00116-0000D050002-56

### **Calendrier :**

Se référer au calendrier sur le site internet <https://www.ch-albi.fr> rubrique « Cesu » ou sur demande.

### **Délais d'accès et composition des groupes :**

Ouverture du groupe à partir de 6 apprenants.

12 apprenants maximum par session.

### **Tarifs :**

- Formation inter : 100 euros par apprenant ;
- Formation intra : sur demande.

**Durée :** 7 heures

### **Moyens pédagogiques :**

- Séance de formation en salle ;
- Paperboard ;
- Powerpoint ;
- Exposés théoriques ;
- Mises en situation avec jeux de rôle.

### **Modalités pédagogiques :**

- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

### **Déroulement de la journée (9h00 – 17h00):**

#### **Protéger**

- Porter secours nécessite de se protéger d'abord soi-même, et de sécuriser la zone vis à vis des autres personnes.

#### **Alerter**

- Savoir collecter les éléments importants de l'état de la victime, et les retransmettre au service de secours adapté à la situation.

#### **Agir face à une détresse évidente**

- la victime s'étouffe (obstruction grave des voies aériennes)
- la victime saigne abondamment

#### **Agir face à une victime inconsciente**

- qui respire
- qui ne respire plus (la réanimation cardio-pulmonaire et le défibrillateur automatisé externe)

#### **Agir face à une personne victime :**

- d'un malaise
- d'une plaie (grave ou simple)
- d'une brûlure (grave ou simple)
- d'une douleur suite à un choc ou une chute

### **Equivalences et Recyclage :**

Les titulaires de l'ancien AFPS sont considérés comme titulaires par équivalence du PSC1. Il leur est néanmoins conseillé de suivre une formation continue de mise à niveau. D'autre part, il est fortement recommandé aux titulaires du PSC1 de suivre une formation continue de maintien des acquis tout au long de leur vie, afin de pouvoir jouer à tout moment leur rôle de premier maillon de la chaîne des secours. Il est désormais délivré une attestation de formation continue officielle et numérotée, comme pour les diplômes initiaux.

### **Modalités d'évaluation :**

La **validation de la formation** est faite par les formateurs, sur la présence à l'enseignement et sur la participation, de façon adaptée aux mises en situation.

### **Formateur :**

Instructeur en secourisme

### **Quelques chiffres :**

2 sessions organisées en 2023 /

Taux de réussite (Mise à jour en cours) / 100% de taux de recommandation 2023

### **Renseignements et inscriptions :**

Service formation continue CH Albi – 05 63 47 43 11 / [formation@ch-albi.fr](mailto:formation@ch-albi.fr)



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : Contactez-nous